

**Pour un concept global d'approvisionnement énergétique**

La période après les Fêtes, avec son cortège de bonnes résolutions, est propice à différents régimes, au nombre desquels figure le régime dissocié. Il en va de même pour les énergies renouvelables, car la focalisation sur l'une ou l'autre forme (solaire voici quelques temps, biogaz et éolien actuellement) risque de masquer la vue d'ensemble aux utilisateurs potentiels, selon le principe de l'arbre qui cache la forêt.

L'apparition cyclique, dans l'actualité, de telle ou telle forme d'énergie renouvelable, déclenche moult bonnes intentions visant à diminuer la dépendance envers les énergies fossiles, qui se heurtent toutefois souvent à divers obstacles: problèmes de localisation (panneaux solaires sur certains bâtiments, éoliennes dans des lieux peu propices pour les infrastructures, sondes géothermiques dans une zone de protection des eaux souterraines, etc.) ou de protection de l'environnement (centrales hydrauliques avec risque de ne plus pouvoir alimenter un cours d'eau en cas de sécheresse). A cela s'ajoute, dans l'esprit de l'entrepreneur souhaitant financer l'installation, le risque de voir son investissement être peu rentable (temps d'ensoleillement réduit pour les panneaux solaires, éoliennes à un endroit peu ventilé, par exemple).

Le Groupe Libéral-Radical pense qu'il y a un risque de conflit entre la volonté stratégique de l'Etat de diversifier l'approvisionnement énergétique, tout en diminuant la dépendance aux énergies fossiles, et la focalisation des intéressés sur certains types d'énergies renouvelables dont la rentabilité serait inférieure, dans notre Canton, à ce qui pourrait être obtenu ailleurs, pour un investissement similaire. D'un autre côté, il existe des énergies peu dépendantes des conditions externes (météorologiques) dont il est assez peu question, notamment le géothermique (malgré les malheureuses expériences faites à Bâle, projet pourtant intéressant et dont il faut rappeler le caractère particulier).

Partant et dans le double but que l'Etat dispose d'un "vademecum" en matière d'approvisionnement énergétique et que les personnes, souhaitant implanter une installation dans le Jura, quelle qu'elle soit, puissent se référer à un document global, le Groupe PLR propose au Gouvernement de bien vouloir:

- étudier un catalogue de diversification énergétique (biogaz, énergies solaire thermique, solaire photovoltaïque, géothermique, hydraulique, etc.) tenant compte aussi bien des obstacles/conflits liés à la mise en œuvre de ces installations que du rendement effectif qu'elles peuvent dégager en regard des moyens financiers engagés. Il s'agit d'orienter au mieux tous les particuliers dans leurs différentes démarches.
- esquisser un schéma et concept global de ce que pourrait être la répartition énergétique dont le Canton a besoin à différents horizons, afin de pouvoir, par la suite, prendre les mesures nécessaires pour garantir un approvisionnement durable de la collectivité cantonale. Il s'agirait en l'occurrence du programme cantonal de diversification énergétique à court, moyen et long terme, à comprendre comme une réponse globale.
- intégrer dans la réflexion les besoins propres de l'Etat en tant que consommateur d'énergies diverses.

Ce concept pourrait faire l'objet d'un complément aux fiches du Plan directeur cantonal et il devrait également comprendre des données financières, ce que le plan directeur ne fournit pas.

Delémont, le 27 janvier 2010

Au nom du Groupe libéral-radical,

L'auteur :

Nicolas Eichenberger

*(Handwritten signatures and notes)*

*Smith*  
*W. Müller*  
*S. D. ...*  
*D. V. ...*  
*Donat Schneider*  
*Giger*  
*P. Häni*  
*...*